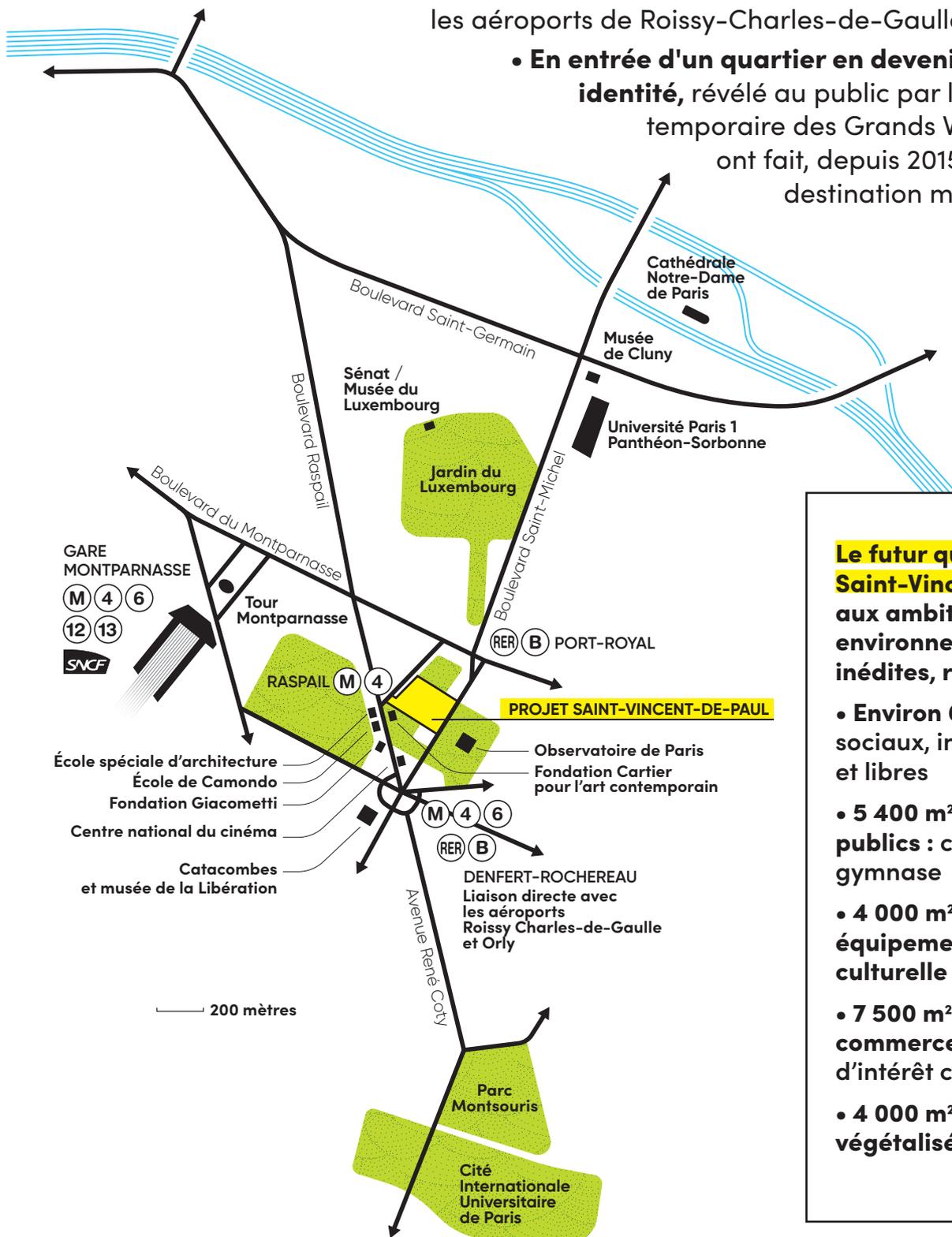


L'îlot Denfert, à proximité des quartiers Saint-Germain-des-Prés et Montparnasse, représente une adresse exceptionnelle :

- **inscrite dans une polarité culturelle** réunissant notamment la Fondation Cartier pour l'art contemporain, la Fondation Giacometti, le Centre national du cinéma, le musée de la Libération.
- **intégrée à un environnement urbain unique**, constitué de 4 ha de jardins privés, dont celui de la Fondation Cartier, et de deux ensembles patrimoniaux du XVII^e et du XIX^e siècle, Oratoire et Robin.
- **bénéficiant d'une excellente desserte en transports en commun**, grâce au pôle multimodal de Denfert-Rochereau et ses liaisons directes avec les aéroports de Roissy-Charles-de-Gaulle et Orly.

- **En entrée d'un quartier en devenir à forte identité**, révélé au public par l'occupation temporaire des Grands Voisins qui en ont fait, depuis 2015, un lieu de destination métropolitaine.



Le futur quartier Saint-Vincent-de-Paul, aux ambitions environnementales inédites, réunit :

- Environ 600 logements sociaux, intermédiaires et libres
- 5 400 m² d'équipements publics : crèche, école, gymnase
- 4 000 m² de grand équipement privé à vocation culturelle et créative
- 7 500 m² d'activités et commerces dont 2 000 m² d'intérêt collectif
- 4 000 m² d'espace public végétalisé

UNE CONSULTATION DÉDIÉE

L'îlot Denfert fait l'objet d'une consultation lancée par Paris & Métropole aménagement avec la Ville de Paris. Elle a pour objectif l'émergence d'un grand équipement privé d'intérêt général de 4 000 m² SDP (classé CINASPIC* au sens du PLU de Paris), ainsi que la réalisation dans le même bâtiment, de 1 000 m² de logements libres et d'une centrale de mobilités alternatives en infrastructure.

L'équipement privé d'intérêt général **animera le quartier tout en constituant un lieu de destination métropolitain.**

Ce lieu **bienveillant** s'adressera à une **grande diversité de publics** et offrira aux Parisiennes et Parisiens de **nouveaux espaces dédiés à la création et à la culture** inscrits dans la continuité de l'histoire culturelle et artistique du quartier Montparnasse. Il pourra également proposer **une diversité de fonctions**, y compris commerciale, si elle demeure accessoire et en lien direct avec le grand équipement privé. Le rez-de-chaussée de ce dernier sera tout particulièrement **ouvert sur le quartier et au public.**

L'architecture du bâtiment dessinera l'entrée du quartier Saint-Vincent-de-Paul et répondra à tous les défis environnementaux que relève le projet urbain : zéro déchet, zéro rejet, zéro carbone.

* Constructions et Installations Nécessaires aux Services Publics ou d'Intérêt Collectif

POUR PARTICIPER

- **Réunissez une équipe** composée d'un ou de plusieurs porteurs de projets culturels, d'un promoteur, d'un architecte, d'un paysagiste, d'un bureau d'études structure et d'un bureau d'études environnement.
- **Adressez vos offres initiales le 28 juin 2019 au plus tard**
- **Remise des offres finales : 30 novembre 2019**
- **Le lauréat sera désigné en janvier 2020.**



TÉLÉCHARGEZ
LE DOSSIER DE CONSULTATION